



L'école française perd du terrain



L'ÉVOLUTION FAVORABLE À L'ANGLAIS DANS LES ÉCOLES DU QUÉBEC EST UN PHÉNOMÈNE CONSTANT DEPUIS 12 ANS. POURTANT, LA GRANDE MAJORITÉ DE LA POPULATION IGNORE CETTE RÉALITÉ. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL (SSJBM) ET SOCIOLOGUE, JEAN DORION, EN A FAIT SON PRINCIPAL CHEVAL DE BATAILLE DES DERNIÈRES ANNÉES. APRÈS AVOIR ÉTÉ DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC AU JAPON DE 1994 À 2000, M. DORION A EFFECTUÉ UN RETOUR À LA PRÉSIDENTE DE LA SSJBM L'AN DERNIER. IL AVAIT D'ABORD OCCUPÉ CETTE FONCTION DE 1989 À 1994.

À LIRE EN PAGE 6

Les TCA et la FTQ appuient toujours Loreto

LA SECTION LOCALE 510, LES TCA ET LA FTQ APPUIENT LE RÉFUGIÉ GUATÉMALTEQUE EN CAVALE SERGIO ORESTES LORETO GARCIA. ILS SOUTIENNENT SA DEMANDE DE RÉSIDENCE PERMANENTE AUPRÈS DU GOUVERNEMENT CANADIEN. DES DOCUMENTS REÇUS RÉCEMMENT DU GUATEMALA SUSCITENT DE NOUVEAUX ESPOIRS POUR SA DÉFENSE.



La famille Loreto en conférence de presse à la section locale 510 des TCA.

me Russel. Ce dernier a vécu et travaillé au Guatemala et est en mesure de témoigner que la répression politique persiste dans ce pays soit-disant en transition vers la démocratie.

Forcé au service militaire à l'âge de 19 ans, Loreto aurait participé au transport vers la base militaire de civils soupçonnés d'appartenir à la guérilla. Il a toujours nié avoir commis un crime contre l'humanité et prétend qu'il était dans l'obligation

d'obéir sous peine de torture ou de mort.

Les TCA de tout le pays, plusieurs syndicats québécois et la FTQ appuient la cause de Sergio Loreto. La section locale 510 des TCA le connaît bien puisqu'il occupait un emploi permanent chez Pratt & Whitney depuis 1988.

M. Loreto est marié à une réfugiée guatémaltèque, comme lui, depuis 1988. Le couple a trois enfants âgés de 14, 9 et 8 ans.

Le 24 septembre dernier, Loreto ne s'est pas présenté à l'aéroport tel que requis par la loi. Il refuse d'être renvoyé au Guatemala. Le gouvernement canadien le croit responsable d'un crime de guerre et a refusé de revenir sur sa décision, malgré les appels de parlementaires fédéraux et du président du groupe Rights Action, Graha-

NOTRE RAPPORT DE FORCE EN ACTION

PRÉSENTS sur tous les FRONTS



27^e CONGRÈS DE LA FTQ
MONTREAL / DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2004

On peut gagner toutes les batailles DANS L'UNITÉ ET LA SOLIDARITÉ

À LA VEILLE DU 27^e CONGRÈS DE LA FTQ, LE PRÉSIDENT, HENRI MASSÉ, ET LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, RENÉ ROY, NOUS LIVRENT QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE MANDAT QUI SE TERMINE AINSI QUE SUR LE TRAVAIL QUI NOUS ATTEND.

EN PAGE 3

SOMMAIRE

2

PERSONNES HANDICAPÉES

Sept mois de grève



6

Un mini-colloque



qui donne de l'espoir

7

LES BRÈVES

8

CHRONIQUE D'HISTOIRE

Salut Doc!



L'ATELIER LA FLÈCHE DE FER

Un septième mois de grève pour la défense

DÉTERMINÉES À OBTENIR LE RESPECT DE LEUR EMPLOYEUR, LES 37 PERSONNES HANDICAPÉES EMPLOYÉES PAR L'ATELIER LA FLÈCHE DE FER DE QUÉBEC ENTAMENT LE SEPTIÈME MOIS D'UNE GRÈVE QUI A DÉBUTÉ LE 16 AVRIL 2004. CES SALARIÉS AFFICHENT LA MÊME DIGNITÉ ET LA MÊME SOLIDARITÉ QUI LES ANIMAIENT AU DÉPART.



Plus que symbolique, le refuge aménagé par ces membres de la section locale 574 du SEPB sur les terrains de l'employeur, témoigne de leur volonté de tenir le coup malgré la rigueur du climat à venir.

Syndiqués depuis 1998 et en négociation pour une troisième convention collective, ces membres du SEPB recevaient pour la plupart 7,94-\$ l'heure au déclenchement de la grève. On ne leur a offert aucune augmenta-

tion pour 2003, 20-¢ l'heure pour 2004 et 28-¢ l'heure pour 2005.

Ces offres sont considérées honteuses de la part d'un employeur qui reçoit 8,57 \$ de l'heure travaillée de la part de l'Office des personnes handicapées (OPHQ). En 2003, ce même employeur a déclaré des revenus de 5,8 \$ millions qui étaient accompagnés d'une hausse de 63 % des primes d'assurance collective, réduisant d'autant le salaire net. Les négociations se font sous la menace d'une fermeture depuis 1998.

Le silence de l'OPHQ dans ce dossier en révolte plus d'un, considérant que la mission principale de cet organisme est de faire la promotion de l'exercice des droits des personnes handicapées. « Ce conflit ne représente que la pointe de l'iceberg dans l'ensemble de la problématique des centres de travail adaptés (CTA) », indique Laure Lapierre, conseillère syndicale au SEPB. Elle rappelle que le Québec compte 44 centres adaptés qui emploient près de 2-850 personnes handicapées.

La FTQ obtient finalement les régimes syndicaux de retraite

Un nouveau règlement qui « a pour objectif de faciliter l'établissement de régimes de retraite sur l'initiative des associations de salariés » a été publié dans la Gazette officielle du Québec récemment. Bien que ce règlement nécessite quelques amendements, il permet déjà la mise en place de régimes syndicaux de retraite.

La FTQ avait demandé un tel règlement dans un mémoire présenté lors de la modification de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, en mai 2000. Les régimes à financement salarial ne constituent pas une alternative attrayante aux régimes traditionnels de retraite à prestations déterminées. En effet, les régimes à financement salarial ne demandent aucun engagement des employeurs envers d'éventuels déficits. Cependant, ces régimes peuvent s'avérer intéressants pour les travailleurs et travailleuses dont l'employeur n'a pas jugé bon mettre sur pied un régime de retraite de qualité.

On peut obtenir une copie du règlement ou participer au groupe de discussion sur le sujet dans la section Retraite du portail FTQ. Pour plus d'information, contacter Réjean Bellemare, du Service de la recherche de la FTQ.

20 MOIS DE GRÈVE À SAINT-JEAN-DE-MATHA ET SAINTE-

Une belle occasion de régler les deux conflits des municipalités de Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Béatrix a été perdue à la fin du mois de septembre dernier. Alors que la reprise des négociations permettait d'espérer un dénouement, les discussions ont mené encore une fois à une impasse. Les deux conflits sont maintenant entrés dans leur 21^e mois, les deux grèves ayant commencé le 11 mars 2003.

« C'est de l'entêtement patronal pur et simple », a résumé Henri Massé, président de la FTQ, qui a tenu à manifester publiquement son soutien aux employés des deux municipalités de Lanaudière. « Alors que la région peut se targuer d'être l'endroit où il s'est créé le plus d'emplois per capita au Qué-

bec ces dernières années, où le taux de chômage se rapproche des critères reconnus du plein emploi, on a beaucoup de difficulté à comprendre que ces employeurs refusent une proposition syndicale qui tient compte de leurs besoins spécifiques et qui permet une grande flexibilité, tout en assurant un revenu stable aux travailleurs », a-t-il ajouté.

Médiation spéciale

Un seul point de litige sépare les parties d'un règlement. Avant les dernières rencontres, il s'agissait pour les employés de s'assurer d'obtenir la sécurité d'emploi. Les employeurs voulaient pouvoir procéder à des mises à pied si cela s'avérait nécessaire. Lors de la médiation spéciale, un compromis a été proposé par la partie syndicale, qui

aurait permis tant la flexibilité recherchée par les employeurs que la sécurité souhaitée par les salariés. Sans résultat. Pourtant, tout au plus quelques milliers de dollars séparent les deux parties.

Outrage au tribunal

En fin de compte, c'est la population qui risque de payer l'entêtement de ses dirigeants politiques. Pour les deux municipalités, les frais juridiques reliés aux deux conflits ne cessent de s'accumuler. Et la saga juridique est loin d'être finie. La municipalité de Saint-Jean-de-Matha doit faire face à plusieurs accusations d'outrage au tribunal et à une cinquantaine de constats d'infraction au Code du travail.

SCEP ET FNFTU

Fusion dans l'industrie du bois

Deux syndicats de la FTQ viennent de compléter une importante fusion dans l'industrie du bois. En octobre, la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines (FNFTU, section locale 299), qui compte près de 4-500 membres, a joint les rangs du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), qui comptera désormais plus de 55 000 membres au Québec.

La Fraternité est présente notamment dans les industries suivantes: scieries, meuble, portes et fenêtres, armoires de cuisine, maisons préusinées, travailleurs forestiers, etc. Elle représente les syndiqués d'entreprises comme Bestar et Tafisa, Bocenor, Uniboard, Les Produits forestiers Domtar, Les Industries de la Rive-Sud, Meubles Caron, Cédrico, Le Groupe GDS, Gérard Crête et Premier Tech.

« Cette fusion de deux syndicats oeuvrant dans le même secteur ne peut que renforcer le pouvoir de négociation de nos membres face aux employeurs », a mentionné Clément L'Heureux, vice-président de la FTQ et vice-président exécutif du SCEP au Québec. « Nous sommes particulièrement heureux de nous retrouver avec le SCEP, le plus grand syndicat dans l'industrie du bois au Québec et au Canada », a ajouté Gaston Boudreau, nouveau vice-président directeur du SCEP.

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a souligné la nouvelle. « La FTQ, de façon générale, encourage les fusions qui accroissent la force syndicale et qui permettent ainsi à nos membres d'être en meilleure position d'améliorer leurs conditions de travail et de salaire. »

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1916

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Henri Massé
Secrétaire général: René Roy
565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal, Québec H2M 2W3
Téléphone: (514) 383-8000
Télécopie: (514) 383-8001
Courriel: ftq@ftq.qc.ca
Portail FTQ: www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef: Carole Clément
Collaboration: Réjean Bellemare, Louis Cauchy, Robert Demers, Johanne

Deschamps, Esther Désilets, Louis Fournier, Odette Gagnon, Carole Gingras, Lola LeBasseur, André Leclerc et Dominique Savoie, FTQ.

Graphisme: Anne Brissette

Photos: Serge Jongué
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme
Tirage 60-000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0700-8783



COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom

Prénom

Syndicat ou organisme

Adresse

Ville

Employeur

Téléphone

Courriel

Travail ()

poste

Résidence ()

Section locale

Code postal

Nombre d'exemplaires

Syndicalisation et mobilisation

UN DES FAITS MARQUANTS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES EST LA HAUSSE – LÉGÈRE MAIS GRADUELLE – DU TAUX DE SYNDICALISATION AU QUÉBEC ALORS QU'IL EST À LA BAISSÉ UN PEU PARTOUT. «NOUS AVONS DE QUOI ÊTRE FIERs PARCE QUE NOS EFFORTS, ET PARTICULIÈREMENT CEUX DE NOS AFFILIÉS, ONT PORTÉ FRUITS, REMARQUE HENRI MASSÉ.



SERGE JONGUÉ

«**N**ous avons fait des percées importantes dans des secteurs où les conditions de travail sont minimales, comme chez Wal-Mart. Dans le vêtement, nous contribuons à offrir à un nombre grandissant de gens des communautés culturelles des conditions de travail décentes. Nous avons un rôle important à jouer pour bâtir de meilleures conditions de travail là où c'est nécessaire, dans les secteurs peu syndiqués et fragiles, où l'on retrouve souvent des femmes et des jeunes en plus grand nombre.»

Les moyens de nos actions

Pour les deux dirigeants de la FTQ, la décision prise par les syndicats affiliés, tous secteurs confondus, d'unir leurs efforts contre les politiques antisociales et antisyndicales du gouvernement Charest a amené une mobilisation inégalée depuis longtemps.

Henri Massé se rappelle en particulier du blocage des ports et des routes, le 11 décembre 2003. «-Mais il ne faut pas voir chacune de nos actions comme isolée ou limitée dans le temps, explique-t-il. La FTQ a agi quand c'était le temps d'agir, sans grands discours ni menaces sur la place publique. Et nos actions ont été déterminantes. Contrairement à ce que prétendait Jean Charest, la paix sociale était en danger au point que même les médias s'en inquiétaient. Le gouvernement a dû se rendre à l'évidence que la consultation et le dialogue étaient une tradition au Québec et que nous étions incontournables.»

René Roy enchaîne. «-Au congrès, nous allons réaffirmer ensemble nos stratégies d'action et les moyens que nous voulons y mettre. Quand nous allons livrer un message devant l'Assemblée nationale, ça demande une mobilisation majeure. Lorsque nous nous présentons en commission par-

lementaire, nous déployons d'autres moyens. Au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement ou de la CSST, à la Commission des partenaires du marché du travail, à chaque occasion, nous portons notre message. Notre politique de présence s'articule en fonction des enjeux et des événements qui nous interpellent. C'est à tout cela que nous allons réfléchir durant ce congrès.»

Pour gagner des batailles, il nous faut aussi l'appui de l'opinion publique. Et la meilleure façon d'y arriver, c'est par notre unité, notre solidarité. «Quand nous partageons les mêmes objectifs, qu'on soit du vêtement, de la construction, de la santé ou col bleu, nous sommes capables de gagner n'importe quelle bataille», affirme Henri Massé pour qui la cohésion

de l'ensemble des affiliés de la FTQ comporte la meilleure garantie de succès.

Économie et emploi

L'adoption par le gouvernement du Parti québécois d'une politique de formation continue représentait un grand pas en avant en ce qui touche la formation en emploi. «Cette politique a ouvert la porte au transfert des compétences d'une entreprise à l'autre, notamment pour ceux et celles qui perdent leur emploi, explique le secrétaire général. Nous y avons travaillé pendant plusieurs années. Maintenant, pour une cinquantaine de métiers normés, la formation en milieu de travail et le compagnonnage sont reconnus.

«Le gouvernement actuel critique la politique économique du gouvernement précé-

dent, poursuit-il. Pourtant, en 2002 nous avons le championnat canadien de la création d'emploi, avec 130-000 emplois créés, un record de tous les temps. Jusqu'ici, avec le gouvernement Charest, nous en sommes quittes pour un climat pessimiste, une économie au ralenti et un secteur manufacturier dans un creux de vague avec 50-000 emplois perdus en deux ans.»

Que réserve l'avenir?

Avec la poussée des politiques de droite et la mondialisation, on peut s'attendre à des luttes assez dures. «Dans un contexte de plus en plus hostile, de plus en plus mondialisé, il faut aller chercher des alliances partout, croit le président Massé. Cela aussi fera partie des débats durant le congrès.»

La concurrence des bas salaires de la Chine et d'ailleurs provoque une pression sur des segments complets du vêtement, du textile et de la fabrication qui sont en déstructuration. La FTQ lance un appel pressant au gouvernement du Québec et à Ottawa pour qu'ils appliquent des mesures de transition pour les secteurs en danger. «-Nous savons que nous ne pouvons pas revenir au protectionnisme des années 80 mais nous allons continuer à faire pression sur nos gouvernements pour obtenir une véritable politique de développement économique

pour le Québec. Et pourquoi ne pas mettre Hydro-Québec dans le coup? Si l'Alberta a réussi à équilibrer son budget grâce au pétrole, pourquoi ne pourrions-nous pas faire pareil avec une bonne politique énergétique-?», questionne Henri Massé.

«-Il faut aussi miser sur nos forces, comme l'aérospatiale et les autres secteurs de la haute technologie créateurs d'emplois de qualité. Par exemple, l'assemblage des appareils de la nouvelle «Série C» de Bombardier doit absolument rester au Québec. Avec les TCA et l'AIMTA, nous allons répéter aux deux niveaux de gouvernement de soutenir ce secteur. Et nous aurons peut-être besoin d'une mobilisation de l'ensemble de nos affiliés au cours des prochains mois pour la faire.»

Au plan fédéral

La présence d'un gouvernement minoritaire du côté fédéral pourrait jouer en notre faveur sur plusieurs dossiers. Le gouvernement de Paul Martin a déjà reconnu qu'il devait améliorer l'admissibilité à l'assurance-emploi. Nous croyons aussi qu'un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés victimes d'une mise à pied massive est plus que jamais réalisable. Et avec l'appui du Bloc québécois, les chances d'obtenir une loi anti-briseurs de grève sont

MONTRÉAL, DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE
2004

LUNDI 29 novembre

9 h 30 à 12 h
OUVERTURE DU CONGRÈS par le secrétaire général

- ▼ Mot de Michel Taylor, président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
- ▼ Discours du président de la FTQ, Henri Massé
- ▼ Adoption de l'horaire et des règles de délibération du congrès
- ▼ Acceptation des comités de congrès
- ▼ Rapport du Comité de vérification des mandats
- ▼ Rapport du Comité des résolutions

12 h

- ▼ Rencontre des Jeunes

14 h à 17 h

- ▼ Rapport du Comité des résolutions
- ▼ Allocution de Andrew Stern, président de l'Union internationale des employées et employés de service
- ▼ Déclaration sur l'action politique (précédée d'une vidéo)

17 h à 19 h

- ▼ Activité en condition féminine

MARDI 30 novembre

9 h à 12 h

- ▼ Rapport du Comité de vérification des mandats
- ▼ Rapport du secrétaire général (1^{ère} partie)
- ▼ Présentations sur l'impact des changements démographiques dans la société québécoise (D^r Réjean Hébert, U. de Sherbrooke, et Marcel Mérette, U. d'Ottawa)
- ▼ Allocution de Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada
- ▼ Consignes sur le travail en commissions de l'après-midi

12 h

- ▼ Caucus des Conseils régionaux

14 h à 17 h

- ▼ Commissions sur Notre rapport de force

17 h 30 à 19 h

- ▼ Coquetel offert par le Fonds de solidarité FTQ

MERCREDI 1^{er} décembre

9 h à 12 h

- ▼ Rapport du Comité de vérification des mandats
- ▼ Rapport du secrétaire général (2^e partie)
- ▼ Rapport du Comité des statuts
- ▼ Rapport du Comité des résolutions
- ▼ Allocution sur l'environnement (André Beauchamp, ex-président du BAPE)

12 h

- ▼ Rencontre du Comité des gais et lesbiennes

14 h à 16 h

- ▼ Rapport du Comité des résolutions
- ▼ Présentation sur les personnes immigrantes
- ▼ Déclaration de politique sur les personnes immigrantes

16 h à 18 h

- ▼ Caucus des femmes

JEUDI 2 décembre

9 h à 12 h

- ▼ Rapport du Comité de vérification des mandats
- ▼ Présentation sur le rapport de force en milieu de travail (Christian Lévesque, HEC)
- ▼ Rapport de synthèse des commissions
- ▼ Rapport du Comité des résolutions

12 h

- ▼ Rencontre des délégués sociaux et déléguées sociales

14 h à 17 h

- ▼ Rapport du Comité des résolutions

20 h

- ▼ Soirée fraternelle FTQ et Fonds de solidarité FTQ

VENDREDI 3 décembre

9 h à 12 h

- ▼ Rapport du Comité de vérification des mandats
- ▼ Elections et assermentation des membres du Bureau
- ▼ Rapports des comités (suite)
- ▼ Disposition des rapports des comités non encore traités

CLÔTURE DU CONGRÈS

Présents sur tous les fronts



PARLER DE RAPPORT DE FORCE, C'EST PARLER DE NOTRE ACTION SYNDICALE SUR TOUS LES FRONTS: FACE AUX GOUVERNEMENTS, FACE AUX EMPLOYEURS, AU NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL, SECTORIEL, NATIONAL ET INTERNATIONAL, SEULS OU AVEC D'AUTRES, DU MONDE SYNDICAL OU D'AUTRES GROUPES SOCIAUX. C'EST PARLER AUSSI DE LA DIVERSITÉ DES MEMBRES QUE NOUS REPRÉSENTONS, DES FEMMES ET DES HOMMES, DES JEUNES ET DES PLUS ÂGÉS, D'ORIGINES ETHNIQUES OU DE RELIGIONS DIFFÉRENTES, DE LA DIVERSITÉ DES REVENDICATIONS QU'IL NOUS FAUT DÉFINIR ET PORTER. C'EST PARLER DE LA NÉCESSITÉ DE BÂTIR LA SOLIDARITÉ ET LE RAPPORT DE FORCE ESSENTIELS POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS DE JUSTICE ET D'ÉQUITÉ, DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET DANS LA SOCIÉTÉ.

Pour préparer les discussions du congrès sur ce grand thème, le Service de la recherche de la FTQ a rencontré la majorité des comités FTQ et des groupes cibles de conseillers et conseillers syndicaux, de militants et militantes de syndicats locaux, du secteur privé et du secteur public.

La FTQ et l'action politique Une déclaration de politique à débattre

L'action politique est une des principales raisons d'être de la FTQ. En se regroupant, les syndicats locaux demandent à la FTQ de les représenter et de revendiquer pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs, pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec. Et cette action de la FTQ se définit dans sa politique de présence, dans son action politique autonome, dans son action politique électorale. Des motifs et des critères guidant notre politique de présence ont déjà été adoptés au Congrès de 1993 et seront revus lors de ce 27^e Congrès.

Être présents, c'est **participer aux institutions** démocratiques de la société québécoise, que ce soit les commissions parlementaires ou les sommets ou forums auxquels nous convient les gouvernements. C'est être actifs au sein de comités et d'organismes créés par les États: au niveau international, par exemple à l'Organisation internationale du

travail (OIT); au niveau national, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ou à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT); au niveau régional, aux diverses instances de développement socioéconomique régional.

Être présents, c'est aussi **se faire entendre**, même lorsqu'il n'y a pas de lieu formel de représentation. Notre action politique autonome est à cet égard le fondement de tout autre type d'action politique. Si nous n'avions pas eu la force de faire reconnaître notre pertinence auprès des gouvernements, ils ne nous inviteraient pas à participer, ils ne tiendraient pas compte de nos revendications dans leurs décisions. Si nos gouvernements sont les premiers visés par nos actions, la nécessité de rejoindre l'ensemble de la population se fait souvent sentir, d'autant plus que le discours néolibéral est omniprésent.

Pour renforcer et exercer notre rapport de force, nous nous allions de plus en plus souvent à d'autres groupes syndicaux ou sociaux en tenant compte de divers critères, par exemple le respect de notre fonctionnement démocratique. Ces critères n'ont cependant jamais été formalisés, ce qui sera fait durant ce congrès.

Être présents, c'est aussi **participer activement à la vie politique québécoise**. La FTQ a une autonomie totale et entière à l'égard de tout parti politique mais elle n'est pas, ne doit pas être neutre pour autant. Au fil des élections québécoises et fédérales, la FTQ a développé des plates-formes électorales, a évalué la performance des gouvernements, a donné son appui ponctuel à certains partis à la suite de congrès extraordinaires (élections

Nous remobiliser en santé-sécurité

«Il y a une trentaine d'années, la santé et la sécurité du travail, c'était LE dossier syndical mobilisateur. Aujourd'hui, il y a très peu de conflits ou même de revendications collectives sur ces questions. Est-ce à cause de la loi, du paritarisme ou du fait que le dossier est perçu comme étant trop technique? Ou est-ce qu'on a cessé de véritablement mobiliser les membres sur les problèmes qu'ils vivent au quotidien?»

COMITÉ DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

L'information : la base de la mobilisation

«Le travail de sensibilisation, d'information que l'on peut faire au quotidien dans les milieux de travail, c'est la base de la mobilisation. Et il ne faut pas oublier les nouvelles technologies de l'information (TIC). Ça rejoint les jeunes mais aussi les moins jeunes.»

COMITÉ D'INFORMATION

La nécessité de créer des réseaux

«Les employeurs et nos membres partagent un objectif mais en sens opposé. Nos membres veulent de meilleurs régimes de retraite parce qu'ils vieillissent. Leurs employeurs veulent les modifier pour ne pas assumer des déficits. Mais nos membres sont à armes inégales car, sauf exception, il n'y a pas de véritable réseau de soutien dans les syndicats alors que l'information et la formation sont cruciales pour les revendications à définir et les luttes à faire.»

COMITÉ SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES

québécoises) ou de conseils généraux spéciaux (élections fédérales). Divers congrès de la FTQ, dont celui de 1987, ont pris position quant aux principes, critères d'appui ou modes de fonctionnement devant guider notre action politique électorale. Le Congrès de 2004 fera à nouveau le point.

L'action syndicale face aux employeurs Le travail des commissions

Ce rapport de force que nous développons à l'échelle de la société est aussi fondé sur notre rapport de force dans les milieux de travail. Souvenons-nous que l'inclusion dans le *Code du travail* du précompte syndical obligatoire (la formule Rand) et de l'interdiction de recourir à des briseurs de grève a fait suite à la longue grève des travailleurs de la United Aircraft (aujourd'hui Pratt & Whitney) et d'autres. De même, nos avancées législatives en matière de santé et de sécurité du travail faisaient suite aux multiples conflits de travail engendrés par les pénibles conditions subies par les travailleurs et travailleuses.

Qu'en est-il aujourd'hui de notre rapport de force face aux employeurs? Quels sont les changements sociaux

et économiques qui influent sur notre capacité à développer et à exercer un rapport de force? À quoi devons-nous consacrer nos efforts? Quelles sont les attentes de nos membres? Qu'en est-il de notre capacité de les rejoindre et de les représenter? C'est le travail de réflexion auquel nous sommes conviés à l'occasion de ce 27^e Congrès de la FTQ. Nous en discuterons d'abord en commissions avant d'adopter des propositions qui deviendront un plan d'action concret pour les années à venir.

Des solidarités au rapport de force

«Quand on permet à un travailleur ou à une travailleuse de réintégrer le milieu du travail et de reprendre contact avec ses collègues après une longue maladie ou une thérapie, on permet au mouvement syndical de vivre pleinement le mot «solidarité». Ces solidarités bâtissent un puissant rapport de force.»

COMITÉ SUR L'ALCOOLISME, LES TOXICOMANIES ET LES AUTRES DÉPENDANCES

La mobilisation au quotidien

«Le rapport de force s'inscrit dans un contexte plus large que la mobilisation pour la négociation. C'est aussi l'implication au quotidien, la participation aux assemblées syndicales par exemple. Et il faut faire preuve de créativité pour mobiliser. Ce que la Marche mondiale des femmes nous a appris, c'est faire les choses différemment en ayant du plaisir à les faire.»

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Invités de marque au congrès de la FTQ

LE CONGRÈS DE LA FTQ ACCUEILLE TOUJOURS DES SYNDICALISTES AMIS QUI VIENNENT NOUS ENTRETENIR DES QUESTIONS DE L'HEURE. CETTE ANNÉE, NOUS AVONS DE LA GRANDE VISITE DES ÉTATS-UNIS ET DU CTC.

Andrew Stern

On dit de Andrew Stern, 53 ans, un des syndicalistes américains les plus en vue, qu'il pourrait succéder éventuellement à John Sweeney à la tête de l'AFL-CIO. En tout cas, Stern a déjà succédé à Sweeney, en 1996, à la présidence de l'Union internationale des employés de service (UIES) qui, avec 1,6 million de membres, est le syndicat le plus important numériquement au sein de l'AFL-CIO, la grande centrale américaine. Il est celui dont la croissance est la plus rapide.

Qualifié de syndicaliste «progressiste et pragmatique», Stern a été pendant douze ans, de 1984 à 1996, directeur du Service du recrutement de l'UIES. Son travail exceptionnel a contribué à l'adhésion de plus d'un demi-million de nouveaux membres. Le syndicat est notamment le plus grand aux États-Unis dans le secteur de la santé. Il représente quelque 870-000 membres incluant 110-000 infirmières et 40-000 médecins. Il représente également beaucoup de travailleuses et travailleurs immigrants.



Andrew Stern, président UIES

Travailleur social de son métier, Stern a commencé à militer dans le mouvement syndical en 1973 à titre de membre de la section locale 668 de l'UIES en Pennsylvanie. Il a gravi les échelons et est devenu président de son syndicat local puis membre du conseil exécutif de l'UIES.

Sous sa présidence, la moitié du budget annuel du syndicat est maintenant consacré au recrutement de nouveaux syndiqués. Stern est aussi préoccupé par des questions majeures comme le contrôle syndical des caisses de retraite et la bonne gouvernance des grandes compagnies.

Ken Georgetti

Kenneth Georgetti est, depuis mai 1999, président du Congrès du travail du Canada (CTC), la grande centrale syndicale canadienne à laquelle la FTQ est associée. Plus jeune président élu de l'histoire du CTC, il avait alors à son actif un quart de siècle de militantisme syndical en Colombie-Britannique où il a été président de la Fédération du travail pendant 13 ans.

Georgetti a d'abord travaillé dans les mines, puis pour la fonderie Cominco où il a obtenu sa carte de compétence comme tuyauteur. Il a joué un rôle actif au sein de la section locale 480 du Syndicat des Métallurgistes et a gravi tous les échelons pour en devenir le président en 1981.

Il a été élu vice-président de la Fédération du travail de la C.-B. en 1984 et président à peine deux ans plus tard. Par la même occasion, il a étendu ses activités syndicales au niveau canadien en devenant l'un des vice-présidents du CTC. Au cours de ses 13 années à la présidence de la Fédération du travail de la C.-B., les effectifs de celle-ci ont progressé de 218-000 à 450-000 membres.

Ken Georgetti est de la nouvelle génération de dirigeants syndicaux. Il préconise «un militantisme intelligent». Cette approche est axée sur le recours à une vaste gamme de stratégies et de tactiques pour atteindre les objectifs du mouvement syndical. Par exemple, en 1987, il a mobilisé les syndicats de sa province pour mener la plus grande grève générale d'une journée de l'histoire du Canada.

Il a encouragé le mouvement syndical à assumer un contrôle actif des régimes de retraite et a pris un certain nombre d'initiatives d'investissement qui se sont avérées fructueuses sur le plan social. Lors des assemblées d'actionnaires, il a incité les entreprises à assumer leurs responsabilités et à mettre en place un code de conduite fondé sur le respect des droits des travailleurs et travailleuses et la protection de l'environnement.

Ses priorités personnelles à la tête du CTC incluent



Kenneth Georgetti, président CTC

la défense et l'amélioration des soins publics de santé, la syndicalisation d'un nombre toujours plus grand de travailleurs et travailleuses, l'accès à l'éducation permanente, la promotion de la participation des jeunes au sein du mouvement syndical, la hausse du niveau d'alphabétisation et la lutte contre le travail des enfants.

Georgetti est vice-président du Conseil exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et membre du Comité des droits de la personne et des travailleurs de la CISL. Sous son leadership, le CTC a notamment mené des campagnes contre les ateliers de misère, le travail des enfants et le travail forcé.

Une relecture des enjeux syndicaux

«Il y a des dossiers qui pourraient être très rassembleurs pour les jeunes puisque ce sont eux qui en vivent les effets les plus marquants, pendant plus longtemps. La sous-traitance, c'est l'avenir de nos conditions de travail. La santé et la sécurité du travail, c'est notre avenir en bonne santé mais, pour rassembler les jeunes et les moins jeunes, il faut faire les liens avec les réalités actuelles, la conciliation travail/famille, la précarisation, les heures et horaires de travail.»

COMITÉ JEUNES

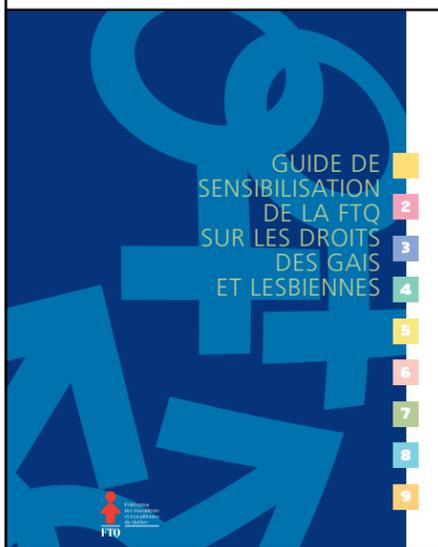
L'État et le privé

«Il est de plus en plus difficile de dissocier le rapport de force avec l'État du rapport de force avec les employeurs. Qu'on soit du privé ou du public, les liens sont de plus en plus serrés entre les deux. Les employeurs attendent les lois avant de bouger et comme le nouveau gouvernement penche fortement de leur côté et partage leurs intérêts, ce n'est pas très facile de négocier aujourd'hui.»

COMITÉ D'ÉDUCATION

UN NOUVEAU GUIDE SUR LES DROITS DES CONJOINTS ET CONJOINTES DE MÊME SEXE

Durant le congrès, le Comité pour la défense des droits des gays et lesbiennes lancera un nouvel outil d'information et de sensibilisation sur les droits des conjoints et conjointes de même sexe.



Malgré les progrès réalisés au Québec en matière de législation concernant les droits de la personne, notre société n'est pas encore égalitaire dans les faits. Les préjugés à l'endroit des personnes qui sont «différentes» perdurent. Et ces préjugés entraînent souvent

des comportements qui compromettent les droits de ces personnes à un traitement équitable. Le guide de sensibilisation de la FTQ sur les droits des gays et lesbiennes est un outil de références pour les sections locales afin de mieux défendre les travailleuses et travailleurs homosexuels et leur permettre de vivre dans un environnement favorable à l'exercice de leurs droits. Ce n'est pas tout d'avoir des droits. Encore faut-il les connaître et les faire respecter.

Deux événements importants en condition féminine durant le congrès

Un lancement très attendu

Dans la foulée de la Rencontre biennale de réflexion en condition féminine tenue en septembre 2003, le Comité de la condition féminine de la FTQ (CCF-FTQ) profitera de l'activité en condition féminine au congrès pour rendre public un nouvel outil de référence pour les militantes. Maintes fois demandé, ce document intitulé «Les femmes de la FTQ : un réseau de solidarité» a été réalisé par le Service de la condition féminine avec la collaboration des membres du CCF-FTQ. L'activité sera animée par les trois vice-présidentes représentant les femmes au Bureau de la FTQ. On vous y attend en grand nombre.

Quoi-: activité spéciale en condition féminine

Quand-: le lundi 29 novembre, de 17-h à 19-h

Où-: au Palais des congrès de Montréal

Qui-: toutes les personnes intéressées

Le Caucus des femmes

Distinct de l'activité en condition féminine, le Caucus des femmes a lieu le mercredi 1^{er} décembre de 16-h à 18-h. Il réunit les femmes déléguées au congrès pour combler les trois postes de vice-présidentes représentant les femmes au Bureau de la FTQ et le poste de substitut. L'endroit sera annoncé lors du congrès.

L'école française perd du terrain, lentement mais sûrement

«DEPUIS 1991, LA PART DES JEUNES SCOLARISÉS EN FRANÇAIS DIMINUE CHAQUE ANNÉE : ÇA NE CESSE JAMAIS, IL N'Y A AUCUNE EXCEPTION. IL NE S'AGIT PAS D'UN PHÉNOMÈNE ACCIDENTEL, NI PASSAGER. LE FRANÇAIS PERD CONSTAMMENT DU TERRAIN», AFFIRME JEAN DORION.

Pendant ce temps, la progression de la part occupée par l'école anglaise dans l'ensemble des effectifs scolaires s'accroît de façon régulière et est en voie d'accélération.

«Les autorités gouvernementales ont plutôt fait preuve d'indifférence jusqu'en 2002, lorsque le rapport Larose a souligné le subterfuge de certaines familles pour passer à l'école anglaise», explique le sociologue.

Colmatage

La loi 104, adoptée en juin 2002, est venue répondre à une fraction des préoccupations mises au jour par Jean Dorion. Le gouvernement a colmaté la brèche qui permettait d'inscrire un enfant dans une école anglaise privée pour lui donner accès au réseau public anglophone. «Le colmatage n'arrêtera pas le recul actuel du français, il ne fera que le ralentir», prévient-il.

La loi 101 avait corrigé la situation d'insécurité du français au Québec. «Mais le train est sur la voie du retour, croit le président de la SSJBM. Entre 1977 (année de son adoption) et 1992, la part de l'école anglaise avait décliné à chaque année, passant de 16,50 % à 9,64 %. Mais depuis douze ans, on assiste à un renversement de la tendance. Par exemple, le secteur primaire anglais est passé de 9,46 % à 11,42 % des effectifs. Et le secteur primaire n'est pas le seul touché. Tous niveaux scolaires confondus (pré-scolaire, primaire et secondaire), on retrouve la même courbe favorable à l'anglais.»

Plusieurs facteurs enchevêtrés

Jean Dorion attribue ce recul à plusieurs «facteurs enchevêtrés qui s'alimentent mutuellement» : la natalité plus forte des anglophones y serait pour peu sans les mesures d'exception pratiquées par le Québec lui-même, et l'existence de la «clause Canada», découlant de l'adoption de la Charte canadienne des droits,

en 1982.

L'ardent nationaliste rappelle le contexte. «En 1982, dix gouvernements majoritairement anglophones se sont entendus sur une constitution qui réduisait les pouvoirs du Québec, dans les domaines de la langue et de l'éducation. Par l'article 23 de la charte, le Québec est tenu de reconnaître l'admissibilité à l'enseignement public anglais de tous les enfants dont le père, la mère, un frère ou une sœur ont reçu ou reçoivent un tel enseignement ou encore, qui le reçoivent eux-mêmes n'importe où au Canada.»

En 2001, selon Statistique Canada, 22,6 % de toutes les personnes de langue maternelle anglaise du Qué-

bec nées au Canada et âgées de 25 à 44 ans étaient nées dans une province anglophone. Ces personnes étant en âge d'avoir des enfants, cette émigration interprovinciale est, selon le sociologue, un facteur important expliquant la situation actuelle.

Un discours de perdants

Par ailleurs, selon Jean Dorion, nous avons généralement une attitude de perdants quand il s'agit de notre langue. Maints immigrants dont les enfants fréquentent l'école française lui ont dit combien cela les avait incités à apprendre eux-mêmes le français. «Cela a changé leur perception de la

société québécoise. En autorisant les acteurs économiques étrangers installés au Québec à se priver de cette expérience, on encourage leur propension à intégrer la communauté anglophone et à emprunter ses préjugés.»

Jean Dorion tient un discours semblable à propos des étudiants et des chercheurs qui obtiennent une autorisation temporaire de fréquenter l'école anglaise pour leur progéniture. «Au lieu de leur présenter leur séjour au Québec comme une chance extraordinaire d'élargir les horizons culturels de leurs enfants, nous leur donnons implicitement le message qu'il s'agit là d'un inconvénient et que nous tenterons de les en protéger.»

À la FTQ, on s'inquiète de la pression de l'anglais dans les milieux de travail, plus particulièrement dans l'île de Montréal où sont concentrées les personnes de langue maternelle anglaise et autres qui ne connaissent pas le français. Quant à eux, les syndicats affiliés multi-

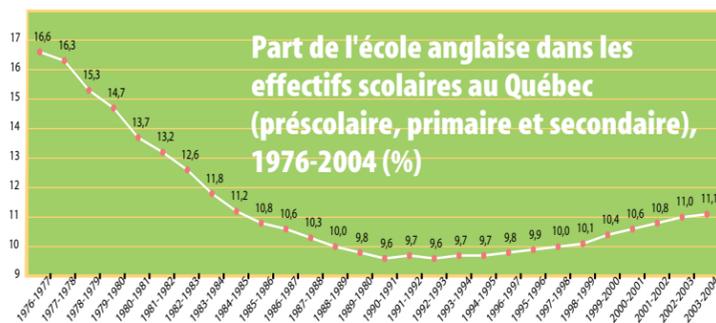


SERGE JONGUÉ

Le sociologue Jean Dorion a été chef de cabinet du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Gérald Godin. Par la suite, il a été agent de liaison avec les communautés culturelles.

plient les efforts en faveur de la francisation de leurs membres des communautés culturelles (voir l'exemple des TCA et de l'UES-800 dans le numéro de novembre-décembre 2003 du *Monde ouvrier*).

Pendant ce temps, la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Michelle Courchesne, jongle avec les politiques d'accueil et d'intégration et avec les budgets qui viennent



UNE PREMIÈRE QUI DONNE ESPOIR

Un mini-colloque FTQ sur la mondialisation

C'EST DANS UNE ATMOSPHÈRE REMPLIE D'ESPOIR QUE S'EST TENU LE MINI-COLLOQUE DE LA FTQ SOUS LE THÈME ÉLARGIR NOS SOLIDARITÉS : PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT.

Tenu les 20 et 21 septembre 2004, ce colloque a réuni une centaine de personnes provenant de différents syndicats affiliés, des Conseils régionaux FTQ et d'organismes partenaires. Il se voulait un lieu de rassemblement pour la mise en commun de nos actions en solidarité internationale et un moment de réflexion pour l'élaboration de pistes d'action.

«Nous avons de grandes capacités mais il vaut mieux se coordonner et redéfinir notre rapport de force au niveau international pour concrétiser nos actions», a souligné Henri Massé, président de la FTQ, à l'ouverture.

Où en sommes-nous?

Un rappel historique des interventions de la FTQ et une présentation des nom-

breuses actions menées par les différents syndicats affiliés a permis d'avoir une vue d'ensemble du travail accompli. Malgré tout ce travail, certains obstacles entravent le bon développement de ce dossier. On peut penser à la difficulté de sensibiliser nos membres et à l'ajout de tâches pour les conseillers et conseillères.

En ateliers, la discussion a porté sur les obstacles rencontrés et aussi sur les réussites des syndicats. Ces échanges ont mis en évidence l'importance de s'impliquer internationalement, de développer et maintenir des liens avec nos partenaires du Nord et du Sud pour contrer ou minimiser les impacts du néolibéralisme (fermeture d'usines, privatisation, partenariat public-privé, etc.).

Un panel de cinq personnes-ressources terminait cette journée avec des témoignages d'expériences vécues en solidarité internationale. Le point marquant fut le témoignage touchant d'une infirmière haïtienne, Rose-Bello Bernard, secrétaire-

exécutive du Syndicat du personnel infirmier (SPI). Elle nous a dépeint la situation catastrophique du système de santé en Haïti. Elle a aussi évoqué les effets négatifs de la privatisation et de l'aide extérieure octroyée dans le secteur de la santé. Ces sommes servent rarement à aider directement la population.

Comment aller plus loin?

Gilles Chapadeau, directeur régional au bureau du Panama de *United Networks International* (UNI), a présenté les enjeux et défis à relever pour le mouvement syndical : mobilisation, unité syndicale et syndicalisation demeurent des outils privilégiés. Cette mise en situation a été suivie d'un atelier portant sur les actions à prendre pour un meilleur rapport de force au niveau mondial.

En réaction à la synthèse des ateliers, quatre personnes-ressources sont intervenues pour faire le lien entre nos actions et leur impact réel sur le terrain. Elles ont

donné des exemples concrets selon quatre champs d'intervention : la représentation, le soutien au développement, les actions à caractère économique et nos alliances.

Michel Venne, directeur de l'Institut du Nouveau Monde, a cimenté ces deux jours en nous entretenant des enjeux et défis pour le Québec dans le contexte actuel. Il nous a laissé le message suivant : prendre la parole, casser la pensée unique et redonner le goût de rêver à un monde meilleur!

Ce premier colloque a permis de prendre conscience que nous pouvons effectivement changer le cours des événements sur la scène locale, régionale, nationale et mondiale; de réaliser que nous ne sommes pas seuls, d'où l'importance d'unir nos forces et de tisser des liens avec nos partenaires. Ce colloque s'est révélé une source de motivation. Des pistes d'action seront discutées au prochain Comité de solidarité internationale de la FTQ et durant le congrès.

IMPORTANT RECTIFICATIF

Dans les informations qui vous ont été transmises concernant les réservations d'hôtels pour le congrès de la FTQ, il y a eu confusion au sujet des numéros de téléphone sans frais pour les hôtels *Inter-Continental* et *Hyatt Regency*. Voici donc les bons numéros:

Inter-Continental: **1 800 361-3600**

Hyatt Regency Montréal centre-ville: **1-800 361-8234**

Toutes nos excuses pour ces inconvénients.

André Saint-Cyr n'est plus



André Saint-Cyr, qui fut documentaliste à la FTQ en 1971, puis affecté au soutien aux luttes jusqu'en 1978, est décédé le 10 septembre dernier à 60 ans. Il avait subi une douloureuse opération pour combattre un cancer, il y a plus d'un an, et devait en subir une autre sous peu.

Ceux et celles qui l'ont connu à la FTQ en gardent le souvenir d'une personne généreuse, chaleureuse et attachante. Il avait notamment participé à l'organisation de grèves et de campagnes de solidarité lors de conflits à *La Presse*, chez Renault Canada, Firestone, United Aircraft et dans le secteur public.

Bohème, libre, fantaisiste, poète, il avait écrit plusieurs chansons qu'il a interprétées en spectacle dans les années quatre-vingt. Lors de son éloge funèbre, son frère Jean-Denis a évoqué «*la souffrance qui l'envahissait, qui l'opprimait de plus en plus... il a retrouvé la paix par le courage de se la donner.*» André Leclerc, son ami de longue date et conseiller syndical à la FTQ, a dit de lui qu'il aimait vivre, rire, toucher, se baigner dans la chaleur humaine. «*C'était un magicien passe-muraille, passant sans prévenir d'un monde à un autre... Il feuilletait le monde comme on lit au hasard, en rêvant, les pages d'un livre, tantôt ébahi comme un enfant, tantôt attristé par la laideur des choses.*»

FIPOE

Objectif 15-000-\$ pour MIRA



La Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité (FIPOE-FTQ) est en campagne de levée de fonds au profit de la Fondation MIRA. L'objectif a été fixé à 15-000-\$. Cette somme permettra d'offrir un chien spécialement entraîné pour aider une personne handicapée ou aveugle. Déjà, un marchathon a permis d'amasser 5-000-\$.

Les dons au nom de MIRA doivent être adressés à Pierre Pichette, FIPOE, 5000, boul. des Gradins, bureau 250, Québec, Qc, G2J 1N3. Un reçu sera émis pour tout don de 10-\$ et plus par la Fondation MIRA.

LES MOTS QU'IL

La chasse aux anglicismes

Dans notre langue parlée de tous les jours, nous utilisons souvent inconsciemment un nombre étonnant d'anglicismes, pensant même parler un bon français. Nous en avons débusqué quelques-uns des plus courants.

- **adresse civique** ou **numéro civique**: ces expressions utilisant le terme «civique» sont des anglicismes. Le mot «civique» n'a pas tous les sens du mot «civic» qui se traduit souvent par «municipal». Dans les cas ci-dessus, on écrit tout simplement «adresse» ou «numéro» sans autre précision. C'est suffisamment clair pour un francophone.
- **billet de saison**: cette expression est un calque de «season ticket». On doit plutôt utiliser le mot «abonnement».
- **émettre des reçus**: le verbe «émettre» est ici une mauvaise traduction de «to issue». On donne, on remet, on délivre un reçu.
- **reçu pour dons de charité aux fins d'impôts**: c'est là une formulation à éviter. Il serait plus court, et aussi plus clair, d'écrire «donner des reçus pour usage fiscal».
- **copie d'un journal**, d'une revue: ainsi utilisé, le mot «copie» est un calque de «copy». Il s'agit plutôt d'un «exemplaire» en français.

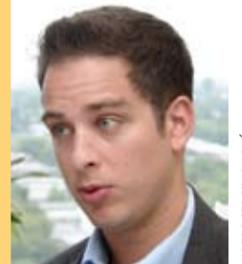
Source : Association pour le soutien et l'usage de la langue française

Bienvenue Jean-Marc!

La FTQ vient d'accueillir un nouveau salarié au Service de la comptabilité. Jean-Marc Wassef a été embauché en juin dernier après avoir remplacé Roger Perreault durant un an. Âgé de 29 ans, Jean-Marc est le cadet de l'équipe de la FTQ. Diplômé en mathématiques, en comptabilité et en finances, il occupe le poste de commis-comptable et coordonne les services informatiques et les télécommunications à la FTQ. Né de parents syndicalistes, Jean-Marc souhaitait travailler à la FTQ ou au Fonds de solidarité.



Roger Perreault en 1989



Jean-Marc

Pour sa part, Roger Perreault a décidé de relever d'autres défis après 15 ans au service de la FTQ. Il avait pris un congé sans solde d'un an pour explorer d'autres horizons.

Bonne chance à tous les deux!

L'ABC des personnes non syndiquées



Au bas de l'échelle, un groupe de défense des travailleuses et travailleurs non syndiqués,

vient de publier la 9^e édition de son document *L'ABC des personnes non syndiquées*.

Il s'agit d'un guide de 150 pages qui présente des informations claires et détaillées sur les principaux droits et obligations de la main-d'œuvre du Québec: normes du travail, syndicalisation, santé et sécurité du travail, contrat de travail selon le Code civil, assurances collectives et plus encore. Il contient également une foule de conseils pratiques sur différents recours.

Vendu au prix modique de 10 \$ (plus les frais de poste et de manutention), il est disponible auprès de l'organisme Au bas de l'échelle au (514) 270-7878.

LANCEMENT

CENTRE DE RECHERCHE LÉA-ROBACK

Le 7 octobre, le Centre Léa-Roback a lancé un programme scientifique qui contribuera à redéfinir les façons de faire de la recherche dans le domaine des inégalités sociales de santé. Regroupant 26 chercheurs d'universités et de disciplines différentes, ce nouveau centre d'études sera le premier à Montréal à leur fournir un forum permanent d'échanges pour développer des projets communs de recherche et espérer avoir, en bout de piste, un impact significatif sur la santé de la population.

Le Centre a pour mission de mieux comprendre les répercussions des milieux physique et social sur la santé. En effet, malgré les progrès de la médecine, les inégalités en santé ne cessent de croître.

«Plus on est riche, plus on est en santé, plus on vit longtemps», résume Louise Potvin, directrice scientifique du Centre. À titre d'exemple, les maladies cardiovasculaires, le diabète et même l'asthme apparaissent de façon plus sévère et sont plus fréquents dans la population pauvre. Le Centre porte le nom de Léa Roback (1903-2000), une militante montréalaise d'origine juive porteuse de plusieurs causes: syndicaliste dans les usines de textile, conditions des fem-

mes, accès au logement.



PHOTO SCFP-301

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 10 NOVEMBRE 2004

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Centre d'accès à l'information juridique	Montréal	12	SCG-41M	2003-02-25
Municipalité de Sainte-Béatrix	Sainte-Béatrix	6	SCFP-4290	2003-03-11
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	Saint-Jean-de-Matha	10	SCFP-4255	2003-03-11
Atelier La Flèche de Fer inc.	Québec	37	SEP-574	2004-04-16
Scierie Atlas	Low	70	SCEP-2995	2004-06-11
Aluminerie Bécancour inc.	Bécancour	830	Métallos-9700	2004-07-07
Super C, division de Métro Richelieu inc.	Beauport, Neufchâtel, Lévis	300	TUAC-503	2004-07-30
Association chasse, pêche et villégiature de Tawachiche	Lac-aux-Sables	4	FNFTU-299	2004-10-21 (Lock-out)

La FTQ et le Fonds de solidarité mettent sur pied le Projet d'intégration au travail

La FTQ vient de s'associer au Fonds de solidarité et à la *Fondation Lucie et André Chagnon* pour aider différents groupes ayant des problèmes d'insertion au marché du travail. Le Projet d'intégration au travail (PIT) veut faciliter la participation au travail de groupes ciblés: minorités visibles, familles vivant dans la pauvreté, jeunes familles et mères monoparentales, avec une attention particulière envers les personnes handicapées.

Selon les plus récentes données, le groupe des personnes handicapées est le seul qui a régressé depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* en 1986. Le PIT s'étalera sur une période de trois ans avec des objectifs réalistes pour tenter d'améliorer la situation.

Depuis près de vingt ans, la FTQ et ses syndicats affiliés ont été sollicités de toutes parts et de différentes façons: campagnes de financement, participation à des colloques ou des congrès, comités sur la problématique des minorités, des exclus et des victimes de



Serge Leblanc milite pour l'intégration au travail des personnes handicapées depuis plus de 15 ans.

discrimination au travail, etc. Dans les milieux de travail, les sections locales ont réclamé et obtenu la formation de comités pour l'insertion au travail de femmes et d'hommes aux prises avec des handicaps, entre autres. Du personnel a été affecté à ce dossier pour accélérer leur intégration. Malheureusement, après tant d'efforts, la FTQ prend conscience que les résultats ne sont toujours pas au rendez-vous. Nous avons donc opté pour une nouvelle approche, en collaboration avec des

partenaires et en impliquant plus étroitement nos syndicats affiliés.

Un suivi efficace

Serge Leblanc assumera le suivi du projet. Serge n'est pas étranger à ceux et celles qui militent dans nos rangs depuis 1987. Invité au congrès par Louis Laberge, il avait su galvaniser les congressistes en abordant la problématique de l'intégration au travail des personnes handicapées à sa façon, avec son aplomb et son humour habituels.

«*La FTQ est très contente que Serge Leblanc ait accepté de relever ce défi et nous allons appuyer à plein, assure le président Henri Massé. Il est temps d'avoir des résultats concrets sur le terrain. Avec ce projet d'intégration, nous allons avoir les deux pieds bien ancrés dans les milieux de travail en vue d'obtenir des résultats.*»

Serge travaillera étroitement avec les syndicats locaux dans des milieux de travail ciblés pour s'assurer que les objectifs d'intégration ne restent pas lettre morte.

BIENVENUE À LA

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2004

- ▼ **Métallos** : Tembec (St-Raymond), Teknolaser (St-Julie), Denharco – bureau (St-Hyacinthe), Centre de recyclage Universel (Val-d'Or), Outils Gladu – chauffeurs (Marieville), Centre aquatique (Chambly), brigadiers scolaires (Val-d'Or), deux groupes d'agents de sécurité (Montréal, Gatineau)
- ▼ **SCEP** : Bell ExpressVu (Dorval), Société sylvicole (Dolbeau-Mistassini)
- ▼ **TUAC** : Wal-Mart (St-Hyacinthe), Hôtel W (Montréal), Loblaw (Magog), restaurant Saint-Hubert (Montréal), marché Provigo (Lachenaie), marché Labonté (Ste-Marie-de-Beauce), Emballage Reynolds (Laval), Coopérative d'aliments naturels Alina (Rimouski), Les Textiles Du-Ré (St-Victor-de-Beauce), Résidences funéraires Nault et Caron, Gravel et Fils et Aubin (Saguenay), Pagé Construction (St-Louis-de-France), Carrières Polycor (Gallix, Magpie et Rivière-Pentecôte), municipalités de St-Adolphe d'Howard – cols bleus et Château-Richer – pompiers volontaires
- Teamsters : Transport Thom – chauffeurs d'autobus (Gatineau), Subaru Rive-Sud (Longueuil), Cargair – pilotes (St-Hubert), Meubles Léon – entrepôt (Anjou), Emballage Ovale (St-Lambert-de-Lévis), Produits forestiers Proulx (Beloil), Lamiver (Montréal)
- ▼ **SQEEES-UES** : Château Beurivage (Montréal-Nord), Élite Maintenance (Montréal)
- ▼ **AIMTA** : Québecafé (St-Laurent)
- ▼ **SEPB** : Caisse Desjardins Beaujeu Hemmingford (Lacolle)
- ▼ **SVTI** : Soucy Plastiques (Drummondville), Air France – centre d'appels (Montréal)
- ▼ **SPQ** : pompiers de St-Zotique
- ▼ **AMI** : Signalisation de l'Estrie (Sherbrooke)
- ▼ **SIMQ** : Le Circuit Ford-Lincoln (St-Léonard)
- ▼ **VMP** : Supérieur Propane (Laval)

PORT DE

Les négociations traînent en longueur

LE SYNDICAT DES DÉBARDEURS DU PORT DE MONTRÉAL DÉPLORE L'ATTITUDE PATRONALE QUI COÛTE CHER AUX PARTIES ET NUIT À LA NÉGOCIATION EN COURS.

LA CONVENTION COLLECTIVE EST ÉCHUE DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2003 ET LES NÉGOCIATIONS ONT DÉBUTÉ LE 4 FÉVRIER 2004. MAIS AUCUN DES ENJEUX N'A ENCORE FAIT L'OBJET D'UNE ENTENTE ENTRE LES PARTIES.

Le président de la section locale 375 du Syndicat canadien de la fonction publique, Daniel Tremblay, est fort inquiet et blâme l'Association des employeurs maritimes (AEM) de laisser les choses se détériorer. «L'AEM a présenté des demandes démesurées qui signifient un retour en arrière. Le syndicat s'oppose à toute diminution ou régression des conditions de travail des 800 débardeurs que nous représentons.»

Durant une séance intensive tenue à la fin du mois d'octobre, le syndicat a insisté pour accélérer le processus de négociation. Les négociateurs syndicaux ont suggéré de concentrer les efforts sur les enjeux majeurs, soit : l'ajout de main-d'œuvre, l'utilisation des réserves, le coût du régime de sécurité, les méthodes de mise à pied, le fonds de bien-être, le régime de retraite et les salaires.

Malheureusement, l'AEM persiste à vouloir tout régler en bloc, ce qui a pour effet de faire traîner les négociations en longueur. «Le fait pour les employeurs de fuir la négociation empêche les rapprochements pour trouver des solutions sur les vrais contentieux», conclut le président du Syndicat des débardeurs qui fera une nouvelle tentative lors d'une rencontre prévue le 24



Notre histoire syndicale

Salut Doc!

«TOUT D'ABORD, VOUS ALLEZ ME DIRE D'OÙ VIENT CE TITRE OU CE NOM QUE VOUS PORTEZ, «DOC», ET QUI VOUS VA À MERVEILLE, DU RESTE.»

C'est avec «charme et habileté», selon le journal *Les Nouvelles ouvrières*, que madame Robert Choquette accueille Romuald J. Lamoureux, président de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), sur les ondes de la toute nouvelle station de radio *Canada*, je me souviens, dont l'indicatif sera CJMS-Montréal.

Nous sommes le 28 avril 1954. À l'invitation du président de CJMS, Raoul Gadbois (le frère de l'Abbé Gadbois des cahiers de «La Bonne Chan-

son»), le mouvement syndical se voit offrir un créneau d'antenne pour diffuser son message, ce que Radio-Canada lui refusait depuis des années.

Alors, va-t-on enfin savoir l'origine du surnom de celui qui fut le premier et seul président de la FUIQ ?

Romuald J. Lamoureux adhère à la Fraternité canadienne des cheminots (aujourd'hui les Travailleurs canadiens de l'automobile) en 1926, alors qu'il était à l'emploi du Canadien National. La Fraternité, dont il devient représentant, est à l'origine de la création du Congrès canadien du travail (CCT).

En 1941, le CCT le nomme représentant à Montréal du Syndicat des Métallos, responsable du recrutement. En 1944, il est élu secrétaire du Conseil du travail de Montréal, puis président en 1945-1946 et de nouveau en 1951-1952.

Il est membre du comité d'action politique du CCT et devient «chef provincial» de la CCF, à l'origine du NPD.

En 1952, il devient le premier et le seul président



Romuald «Doc» Lamoureux (1905-1974)

de la FUIQ. Après la fusion de la FUIQ avec la Fédération du travail du Québec, en 1957 et dont Roger Provost sera le président, le «Doc» Lamoureux est nommé directeur du Service santé et sécurité du travail au bureau canadien des Métallos.

Vous avez maintenant droit à la fin de l'histoire...

«C'est une longue histoire, une histoire qui a son côté comique et aussi son côté dramatique, répond le «Doc» à l'animatrice. Pendant la crise, les ouvriers ont connu bien des misères. Beaucoup d'entre nous avaient à peine de quoi se mettre sur le dos. Moi, j'avais hérité d'un pantalon blanc que j'avais continué à porter en quittant la marine. Plusieurs me demandaient d'où je sortais avec ces pantalons-là, si j'étais infirmier ou médecin. C'est ainsi qu'on me donna le surnom Doc.»

Salut «Doc»!

Le Vieux Gustave



Le «Doc» Lamoureux en compagnie de Philippe Vaillancourt, directeur du Congrès canadien du travail, Jacques-V. Morin, secrétaire exécutif de la FUIQ, Mme Choquette, de CJMS et Jean Mathieu, annonceur